



## COMITE REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE

### REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU COMITE REGIONAL BFC

A Besançon, le 15 octobre 2022

Présents : Robert Dutronc, Jean Pierre Chalopin, Laurent Chapotot, Paulo De Bastos, Robert Devoille, Pascal Dugast, Mickaël Dumeige, Annie Dutronc, Christine Ehlen, Chantal Frachebois, Philippe Ghérardi, Joseph Illana, Denis Lhomme, Marie Jeanne Lhomme, Emilie Maraux, Jean Pierre Marengi, Christian Perraudin, Alain Vorillion, Mireille Vorillion, Christian Berthet, Robert Maujonnet.

Et la présence de Jean Marie Maraux, Trésorier Général de la FFPJP.

Absents excusés : Ludovic Baudement, Gwenaël Cheveau, Arnaud Magnin, Amar Meziani, Sandrine Tarbes.

Après avoir ouvert la séance et présenté l'ordre du jour, le Président Robert Dutronc passe la parole à Jean Pierre Marengi qui souhaite la bienvenue à l'assemblée et une bonne séance de travail.

#### **- L'approbation du PV de la réunion du 16 juillet 2022 :**

1) La date du Marathon féminin indiquée dans le PV (2 décembre 2022) est erronée ; la date du Marathon féminin reste bien fixée au 27 novembre 2022 à Mâcon, comme le PV du 5 mars l'indiquait.

2) Le Marathon féminin s'est trouvé défini par anticipation « Trophée Michèle Lega ». L'assemblée s'était prononcée « pour » la nouvelle appellation, mais c'était avant qu'Annie Dutronc recueille l'avis – favorable – de Denis Lega. C'est chose faite, le Marathon féminin aura donc l'intitulé « Trophée Michèle Lega ».

Après ces deux corrections, l'assemblée approuve le PV de la réunion du 16 juillet 2022.

#### **- La mise en place du CTFR :**

En abordant le sujet, le Président Robert Dutronc regrette, mais explique l'absence à cette réunion du candidat retenu et nommé pour le poste depuis le 1<sup>er</sup> octobre : Julien Maraux.

Julien étant qualifié pour le CNC provençal et bénéficiant d'un jour de congé, Robert lui a accordé le droit de se rendre à Fenouillet.

L'assemblée a pris ensuite connaissance de la présentation du cursus de Julien et de ses premières missions à ordonner : en priorité, rencontrer chaque Président au siège de son CD, avec les responsables des Commissions techniques et sportives, jeunes et féminines, pour établir un bilan et les points à travailler.

Julien était présent à la sélection régionale des pépites à St Florentin les 1<sup>er</sup> et 2 octobre.

Les démarches ont été entreprises et des décisions sont à prendre pour l'installation du CTFR :

Jean Pierre Marengi présente le résultat de ses investigations pour la location d'un véhicule : au vu des propositions, l'assemblée convient d'abord – au moyen d'un vote – de déterminer le mode d'emploi du véhicule. Résultat : 19 voix exprimées ; par 13 voix pour, 5 abstentions et 1 voix contre, l'assemblée décide que le véhicule mis à la disposition du CTFR le sera en qualité de véhicule de fonction.

Jean Pierre complétera ses investigations de manière à présenter un modèle de véhicule qui conviendrait au budget consenti (550€/mois pour une durée de 48 mois).

Robert contactera mutuelles, médecine du travail et assurance du véhicule (MMA?)

Pour les autres besoins matériels du CTFR, budget mensuel téléphone : 20€, et l'investissement dans un ordinateur et une imprimante : 600€.

Devant le coût de revient apparent du poste de CTFR, l'assemblée juge nécessaire la tenue d'une réunion de la Commission des finances (elle aura lieu au Siège du CD 21 à Chenôve, le 12 novembre 2022 à 9h) pour l'analyse élaborée d'un budget, compte tenu des aides de la FFPJP pendant 3 ans et de l'ANS (repenser le prix de licence 2024, étant entendu que la hausse de 1€ pour 2023 sera appliquée). Elle présentera ses travaux aux Présidents des 8 CD, en la présence de Julien Maraux, réunis eux aussi au même lieu, ce 12 novembre.

### **- Le championnat de tir 2023 :**

Lors de leur réunion de septembre au siège de le FFPJP, les Présidents de Région avaient privilégié l'organisation du championnat de France de tir parallèlement à chaque championnat de France tripléte senior féminin, senior masculin et junior ; ainsi une joueuse ou un joueur de chaque équipe qualifiée aurait représenté son CD ou sa Région au championnat de France de tir.

De cette façon, étaient supprimés les problèmes de qualifications départementales et régionales pour un championnat de France de tir séparé, avec tous leurs frais inhérents.

Mais dans les Régions, la méthode est jugée trop élitiste et discriminatoire par certains Présidents de CD qui demandent son report à 2024.

Pour l'année 2023, Robert précise qu'en Région BFC, chaque CD fera son championnat de tir en vue d'une qualification au championnat régional pour lequel la Commission sportive est appelée à proposer le processus du déroulement. Ce championnat régional qualifiera 2 féminines et 2 masculins au championnat de France, qui seront accompagnés d'un délégué commun.

Selon la provenance géographique de chacun des qualifiés, il sera prévu un point de ralliement pour un covoiturage sur le lieu du championnat de France.

### **- L'enquête arbitrage pour 2024:**

La règle votée par les CD lors du Congrès Fédéral de Troyes imposait 1 arbitre par club ; il s'avère que cette règle pose de réelles difficultés et ne pourra être maintenue, au constat du manque criant d'arbitres et du peu de candidats potentiels. Les Présidents de CD avaient donc été consultés cet été pour déterminer l'installation d'arbitres dans les clubs avec d'autres critères :

Soit par rapport au nombre de concours à arbitrer dans le département, soit par rapport au nombre de licenciés par club.

16 CD sur 95 ont répondu... sujet à réexaminer.

## **- Les jeunes :**

L'assemblée renouvelle ses préoccupations à leur sujet. Elle souhaite vivement que l'audit du CTRF Julien Maraun auprès des Présidents de CD et les Commissions jeunes détermine les actions à mener pour les aménager au plus vite : revitaliser la Commission régionale, mise en œuvre des perspectives fédérales, écoles de pétanque, USEP, UNSS, etc. et aussi relancer le Marathon jeunes fixé à la date du 11 février 2023 en investiguant pour son lieu d'accueil.

L'assemblée évoque les ratés et les conséquences d'une communication pour le moins confuse au sein de la sphère jeunes :

- La formation des éducateurs : le principe de ses dates imposées par la Fédération interpelle les Présidents de CD qui demandent à ne pas être exclus des décisions, pour ne plus avoir à subir le chevauchement de la formation avec certains événements ayant lieu sur leur territoire. La Région demande instamment à être concertée et entendue pour le choix des dates prochaines.

- La communication avec Ludovic Baudement : l'assemblée revient sur les difficultés à échanger déjà énoncées en réunion du 16 juillet dernier. Pour preuve, Paulo dénonce le malaise et les dommages regrettables causés par une telle carence de l'information, qui a fait que l'équipe benjamins/minimes de Clairvaux les Lacs/Champvans - pourtant qualifiée à Dijon au CRC jeunes - s'est vue exclue du voyage à St Pierre les Elbeuf...

En conséquence, Paulo demande le remboursement de la location du véhicule prévu pour St Pierre les Elbeuf (délai dépassé pour annulation) et le remboursement du coût des tenues.

Le Président Robert Dutronc s'entretiendra avec Ludovic pour résoudre le défaut de communication qui brouille l'information, et pour instituer le moyen fiable de répondre efficacement aux renseignements demandés.

## **- Les CRC 2022 :**

Le CRC jeunes à Dijon : Alain fait état du bon déroulement de ce championnat à Dijon, mais signale le départ anticipé (le samedi) des équipes du CD 39 et du CD 70 ; l'équipe du CD 71 est allée se restaurer le dimanche midi à l'extérieur du site. De ce fait, l'assemblée décide par un vote à l'unanimité (19 voix) que l'indemnité prévue pour chacune de ces trois équipes (200€) soit ramenée à 100€. Cette disposition sera prise chaque fois qu'une équipe agira de la sorte.

Le CRC féminin et open : les référents ont collecté les résultats des deux premières journées.

## **- Le calendrier 2023 :**

### Les championnats régionaux :

Lundi 8 mai : CD 39 : Tir de précision.

Jeudi 18 mai : CD 58 : DSM + TTTF

Vendredi 19 mai : CD 58 : TV

Samedi 20 mai : CD 58 : TSM + TSF

Dimanche 21 mai : CD 58 : DM

Samedi 27 mai : CD 25 ? : TPromo + Tjeunes

Dimanche 28 mai : CD 25 ? : DSF + TTSM

Lundi 29 mai : CD 25 ? : TM

Samedi 3, dimanche 4 juin : CD 39 : Tprov  
Samedi 10, dimanche 11 juin : CD 39 : Dprov  
Samedi 9, dimanche 10 septembre : ? CRC Provençal  
Mercredi 20, jeudi 21 septembre : ? CRC Vétérans  
Samedi 23, dimanche 24 septembre : ? CRC Jeunes  
Samedi 7, dimanche 8 octobre : ? CRC open et féminin  
Samedi 21, dimanche 22 octobre : ? CRC open et féminin  
Dimanche 26 novembre : CD70 : Marathon féminin Trophée Michèle Lega  
Samedi 2 décembre : CD70 : AG du CR BFC

**- Questions diverses :**

- Laurent Chapotot informe de sa rencontre avec un professionnel en vue de la reconstruction du site informatique régional BFC ; il soumettra le devis pour approbation au CR BFC.

- Paulo présente la liste récapitulative des événements pris en charge financièrement par le CR BFC et ouvrant droit à une indemnité. Cette liste est jointe à ce PV.

- L'Assemblée Générale du CR à Mercurey : lors du tour de table, chaque CD a évalué le nombre de ses membres qui seront présents le vendredi soir 2 décembre ; pour un décompte précis des présents le vendredi soir, le samedi à la réunion, et des chambres à réserver, les Présidents de CD seront consultés très prochainement.

La séance est levée à 17h

Le Secrétaire Général du CR BFC

Christian PERRAUDIN



Le Président du CR BFC

Robert DUTRONC

